

MON
TRÉ
VERD

Mag #12



p.3

Vie municipale

p.16

Vie associative

p.26

Intercommunalité

p.32

Infos diverses



Toute l'actu de votre commune sur :
www.montreverd.fr



12 Sommaire

Edito	2
Vie Municipale	3
Vie associative	16
Infos intercommunales	26
Infos diverses	32
Infos pratiques	36

Directeur de la publication :
Damien GRASSET - Maire de Montréverd
Comité de rédaction :
Commission communication de la mairie de Montréverd
Maquette, mise en page et impression :
Hey!Jo - Montréverd - heyjopub@gmail.com
Crédits photos :
Mairie de Montréverd - Julien GAZEAU
Vanessa BARTEAU - Freepik® - Adobestock®
Bulletin d'informations municipales édité en 1 720 ex
sur papier couché mat condat silk 100 % PEFC 130g
Prochaine parution : Montréverd MAG le 07/22



#Édito

CONTINUER NOTRE TRANSFORMATION

Avec les élus municipaux, nous nous sommes engagés à faire grandir Montréverd et notre ambition commune est de la faire connaître et reconnaître. Après seulement 6 années d'existence beaucoup de chemin a déjà été parcouru. Le choix d'unir nos trois communes a permis de s'adapter, d'évoluer, de progresser et **de nombreux travaux ont été et vont être réalisés.**

Pour les principaux :

- **1.5 M€ à Mormaison**, Le « 3 Lieu », le parc de la guérisvière, la rue Lucien Morilleau...
- **1.1 M€ à St André Treize Voies**, la place de la Trêve et le commerce, l'atelier communal...
- **1.6 M€ à St Sulpice Le Verdon**, La rue de la colonne, la mairie-bibliothèque-salle multifonctions, le city stade...

Sans oublier le nouveau complexe football, les travaux d'entretien des voiries, l'accessibilité de tous nos bâtiments publics, et bien d'autres...

Et demain, la construction d'une garderie multi accueil et d'un centre de loisirs, la rénovation de nos trois espaces jeunes, l'aménagement de l'espace concorde et de la place du pont de l'Issoire.

Ce sont près de dix millions d'euros d'investissements qui permettent d'animer nos communes déléguées, de répondre aux nouveaux besoins, et ainsi conforter les choix de nos jeunes et des nouvelles populations d'habiter Montréverd dans les nouveaux lotissements qui se commercialiseront en 2022...

Sans oublier **notre intercommunalité qui avec plus de 50.000 habitants, va évoluer vers une communauté d'agglomération** pour mieux se structurer, continuer son développement économique et apporter les services proches de nos populations :

- L'agrandissement de la maison de santé de Montréverd pour attirer de nouveaux professionnels de santé dans

le cadre de notre projet de territoire santé et notre pôle multisite avec la commune de l'Herbergement.

- La rénovation des lagunes d'assainissement de Saint-André-Treize-Voies et le remplacement des réseaux unitaires et anciens sur nos communes déléguées pour améliorer la qualité de l'eau...

Et bien d'autres sujets comme l'environnement, les mobilités, les déchets...

Notre engagement d'élus est là, il est exigeant, il demande beaucoup de temps et d'énergie mais il n'a qu'un seul but, conserver la proximité et la dynamique de nos trois bourgs, et continuer ensemble à bâtir et faire grandir Montréverd dans un territoire en pleine évolution.

En attendant, si la situation sanitaire nous le permet, j'espère vous retrouver nombreux à la première cérémonie des vœux de ce nouveau mandat le 16 janvier à 10H30 à la salle Concorde.

Et permettez-moi, aux noms des maires délégués, des adjoints, des conseillers municipaux et du personnel communal, de vous adresser **mes vœux les plus chaleureux pour 2022**, bonheur, santé et joie pour chaque Montréverdoise et Montréverdois.

Et soyons heureux et fiers d'habiter MONTRÉVERD

« Ce qui importe, ce n'est pas d'arriver, mais d'aller vers »

Antoine de Saint-Exupéry



#Vie municipale

Visite du centre départemental de tri des emballages
« Vendée Tri » par le Conseil Municipal



AFFAIRES GÉNÉRALES

> Validation des dénominations résolvant les problèmes de doublons d'adressages :

Suite à la fusion de nos 3 communes déléguées au sein de la commune nouvelle de Montréverd, des doubles adressages sont apparus, engendrant des difficultés pour :

- Le déclenchement des services de secours ;
- Les services de navigation via les systèmes GPS ;
- Les services d'acheminement des courriers, colis et livraisons diverses ;
- Les services fiscaux ;
- Le raccordement à la fibre optique ;
- Les services communaux et intercommunaux tels que le ramassage des ordures ménagères.

Afin de résoudre ces problèmes, Le Conseil Municipal a validé les nouvelles dénominations suivantes :

- *Impasse des Frênes*, à Saint-André-Treize-Voies devient « **Impasse des Ormes** » ;
- *Rue de la Mairie*, à Mormaison devient « **Rue des Secouristes** » ;
- *Impasse de la Fontaine*, à Saint-André-Treize-Voies devient « **Impasse des Ecoliers** » ;
- *Impasse des Mésanges*, à Saint-André-Treize-Voies devient « **Impasse des Pinsons** » ;
- *Rue Saint-André*, à Mormaison devient « **Rue des Couturières** » ;
- *Rue de l'église*, à Mormaison devient « **Rue du clocher** » ;
- *Rue de l'étang*, à Saint-Sulpice-Le-Verdon devient « **Rue des Joncs** » ;
- *Villages de l'étang et de l'Epinay*, à Mormaison seront rattachés au « **Village de la Fresnière** » ;
- *Rue des Jonquilles*, à Saint-Sulpice-Le-Verdon, devient « **Rue des Narcisses** » ;

- *Rue des Jardins* à Mormaison, devient « **Rue du Potager** » ;
- *Rue de L'Issoire* à Mormaison, devient « **Place du Pont de l'Issoire** » ;
- *Rue des Landes* au lieu-dit la Rouaudière à Mormaison, deviennent « **Rue du Coteau** » ;
- *Rue du Grand-Chaume* au lieu-dit les Airables à Mormaison, deviennent « **Rue des Blés** » ;
- *Rue du Fournil* à Mormaison, devient « **Impasse du Ficheron** » ;
- *Rue du Stade* à Mormaison, devient « **Rue du complexe sportif** » ;
- *Village de la Maison Neuve* à Saint-André-Treize-Voies, devient Village « **Le Fondreau** »
- *Village de Bellevue* à Mormaison, sera rattaché au « **Village de la Martinière** » ;
- Extension du lotissement de l'Orgerie-La barbotière, à Saint-André-Treize-Voies, *la rue principale* devient « **Rue des Rossignols** » ;
- Nouveau lotissement de l'ancien complexe football, à Saint-Sulpice-Le-Verdon, *la rue principale* devient « **Rue du Bois vert** » ;

Un courrier explicatif sera adressé à l'ensemble des riverains concernés pour les en informer et effectuer les démarches nécessaires à ces changements d'adresse.



MARCHES PUBLICS

> Attribution des lots travaux-marché « Mairie-Bibliothèque Saint-Sulpice-le-Verdon ».

N° lot	Désignation des lots	Entreprise proposée	Montant HT	Options retenues HT
1	Démolition	GIRARDEAU TP	16 613,79 €	
2	Voirie & Réseaux divers et gros œuvre	LIMOUZIN	185 979,75 €	
3	Enduits extérieurs	VENDEE FACADE	41 574,40 €	
4-5	Charpente & Bardage Bois	ATELIERS DU BOCAGE	49 538,89 €	
6	Couverture zinc Ardoise	LEROY Maçonnerie	55 619,39 €	
7	Couverture tuiles zinguerie	LEROY Maçonnerie	9 662,74 €	
8	Couverture étanchéité	OUEST ETANCHEITE	4 929,19 €	
9	Menuiseries extérieures aluminium	ACTIBA	46 000,00 €	
10	Menuiseries intérieures	ATELIERS DU BOCAGE	61 904,08 €	
11	Cloisons et doublages	AGP PLATRERIE	59 405,72 €	
12	Plafonds et isolation	PICHAUD VINET	3 623,86 €	1 400,00 €
13	Chape d'enrobage	CERAMIC CONCEPT	10 100,00 €	
14	Revêtement de sol scellé	CERAMIC CONCEPT	10 300,00 €	285,53 €
15	Revêtement de sols collés	GAUVRIT	7 000,00 €	
16	Electricité – Courants faibles	LOIRAT SAUVAGET	37 351,74 €	
17	Plomberie Sanitaire Chauffage Ventilation	SNCV	66 000,00 €	
18	Peinture	BOQUIER	16 067,89 €	
19	Serrurerie	OS METALLERIE	35 367,00 €	
20	Désamiantage et Déplombage	CTCV	22 629,09 €	851,31 €
21	Espaces Verts	CAJEV	35 297,05 €	
TOTAL			774 964,58 €	2 536,84 €

> Attribution marché « Consultation mission architecte Accueil de Loisirs Sans Hébergement » (ALSH)

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre du cabinet PELLEAU et ASSOCIES, qui était la mieux-disante, dans le cadre de la consultation « mission architecte ALSH » avec un taux global à 10.24 % d'un montant estimatif des travaux de 1 100 000 euros HT.

> Architecte attributaire du dossier de suivi des travaux des espaces jeunes :

Dans le cadre de la consultation menée pour le réaménagement des trois espaces jeunes, de la commune de Montréverd, le groupement 6K-NERGIK nous a rendu la proposition la moins-disante, pour une mission complète allant de la phase ESQ (ESQuisses) à la phase AOR (Assistance au maître d'ouvrage aux Opérations de Réception), pour un taux de 13 % sur un montant estimatif de travaux de 86 000 euros HT.

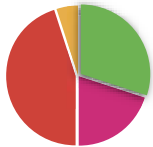


SERVICES MUNICIPAUX

> Recrutement d'un emploi non permanent pour la mission gestion différenciée :

Un agent contractuel a été recruté sur 6 semaines, à compter du 1^{er} juin 2021, pour établir un Plan de Gestion Différenciée des espaces verts communaux, dont le but est l'adaptation des espaces verts selon les caractéristiques du site et son environnement vers une approche économique et écologique. Cette mission comprenait :

- Intégration d'une couche « gestion différenciée des espaces verts communaux » sous le cadastre numérique.
- Proposition d'un planning d'intervention.
- Rédaction des fiches synthèses.
- Réalisation d'un guide mémo pour avoir les possibilités d'apporter des modifications sur les documents les années suivantes.
- Proposition des panneaux d'information et communication à destination des habitants.



FINANCES

> Gestion du Concours d'Artistes Peintres

L'association « Les Amis de la Chabotterie » a été sollicitée pour reprendre la gestion du Concours d'Artistes Peintres organisé pour la 26^{ème} fois à la Chabotterie en lieu et place du comité des fêtes de Saint-Sulpice-le-Verdon. Une subvention de 1200 € destinée à contribuer financièrement à l'organisation de la manifestation programmée le dimanche 19 septembre 2021, a été attribuée à l'association « Les Amis de la Chabotterie » (*Subvention qui était précédemment attribuée au Comité des Fêtes*).

> Afin de permettre la mise en place d'une station de traitement des eaux usées,

constituée d'un ouvrage de filtrage planté de roseaux, sur 2 niveaux, se rejetant sur le bassin de lagunage existant en période d'étiage, le Conseil Municipal a validé l'acquisition des terrains de Monsieur Christophe GUERY, situés dans l'emprise de la station de traitement des eaux usées, sur la commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies, pour une superficie de 5 000 m² environ au prix de 1 € / m² (*achat foncier + toutes indemnités confondues*).

> Par délibération en date du 08 septembre 2016, le conseil municipal de Montréverd **avait délibéré pour supprimer l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements,** en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation achevés à compter du 1^{er} janvier 2017.

> Recrutement d'un agent au service technique, par voie de mutation :

Pour compenser le départ par voie de mutation d'un agent du service technique, Freddy Proteau, travaillant précédemment à La Limouzinière a été recruté.



Cette délibération ne sera plus applicable et l'exonération s'appliquera alors de plein droit, aux constructions nouvelles intervenant à compter de 2022.

En application de l'article 1383 du Code Général des Impôts, le conseil municipal a décidé de limiter l'exonération de deux ans, en faveur des propriétés bâties, des constructions nouvelles, additions de constructions, reconstructions et conversion de bâtiments ruraux en logement à 40 %, de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation achevés à compter du 1^{er} janvier 2022, quel que soit leur mode de financement ;

> Fixation du prix de vente « le clos de la Bonnelière »

Suite à l'acquisition des 3 parcelles préemptées par arrêté en date du 20 décembre 2018, à l'entrée du lotissement du Clos de la Bonnelière, la viabilisation des lots sera prochainement lancée et les coûts de viabilisation sont actuellement connus, auxquels s'ajoutent les frais d'acquisition du terrain, les honoraires du maître d'œuvre, le bornage, les études, les frais de publicité.

Au vu du prix d'acquisition du foncier et des estimatifs travaux il est retenu le prix de vente suivant pour les parcelles :

- Parcelle 1, de 424 m²,
au prix de vente de 32 500,00 € T.T.C. ;
- Parcelle 2, de 493 m²,
au prix de vente de 37 500,00 € T.T.C. ;
- Parcelle 3, de 477 m²,
au prix de vente de 36 000,00 € T.T.C. ;

TARIFS DES SALLES MUNICIPALES 2022

TARIFS APPLICABLES AUX ASSOCIATIONS

Légende Com. = Commune Ext. = Extérieur	SAINT ANDRÉ TREIZE VOIES				MORMAISON						SAINT SULPICE LE VERDON			
	Salle des Forges		Salle Saint André		Salle Polyvalente n° 2		Salle Polyvalente n° 3		Salle Polyvalente		Salle Pré Vert		Salle Concorde*	
	Com.	Ext.	Com.	Ext.	Com.	Ext.	Com.	Ext.	Com.	Ext.	Com.	Ext.	Com.	Ext.
Réunion ou manifestation gratuite	Gratuit													
Manifestation payante (1 journée)	80 €	140 €	150 €	270 €	80 €	140 €	80 €	140 €	150 €	270 €	80 €	140 €	150 €	/
Forfait annuel +10 séances sportives	80 €		150 €		80 €		80 €		150 €		80 €		150 €	
Utilisation des cuisines seules	80 €													

*Sous réserve d'un accord avec les associations sportives utilisatrices

TARIFS APPLICABLES AUX PARTICULIERS ET ENTREPRISES

	SAINT ANDRÉ TREIZE VOIES				MORMAISON						SAINT SULPICE LE VERDON			
	Salle des Forges		Salle Saint André		Salle Polyvalente n° 2		Salle Polyvalente n° 3		Salle Polyvalente		Salle Pré Vert		Salle Concorde du 15/06 au 15/09	
	Com.	Ext.	Com.	Ext.	Com.	Ext.	Com.	Ext.	Com.	Ext.	Com.	Ext.	Com.	Ext.
Location 1/2 journée	70 €	130 €	110 €	200 €	60 €	110 €	70 €	130 €	130 €	230 €	60 €	110 €	110 €	/
Location 1 journée	110 €	200 €	180 €	350 €	100 €	180 €	110 €	200 €	210 €	380 €	100 €	180 €	180 €	/
Forfait Week-end*	200 €	360 €	320 €	580 €	180 €	320 €	200 €	360 €	380 €	680 €	180 €	320 €	320 €	/

*Vendredi après-midi (si disponible) + samedi + dimanche

AUTRES TARIFS

	SAINT ANDRÉ TREIZE VOIES		MORMAISON			SAINT SULPICE LE VERDON	
	Salle des Forges	Salle Saint André	Salle Polyvalente n° 2	Salle Polyvalente n° 3	Salle Polyvalente	Salle Pré Vert	Salle Concorde
Déclenchement intempestif de l'alarme et/ou mauvaise utilisation des extincteurs	150 €						
Non respect du règlement	100 €						



LOTISSEMENTS COMMUNAUX : ON ATTEND LES PERMIS D'AMENAGER

Il n'échappe à personne que se loger dans notre secteur est de plus en plus problématique. Nous avons évoqué dans le précédent Mag municipal la création ou extension de plusieurs lotissements communaux en vous présentant des esquisses de faisabilité.

Depuis lors les démarches administratives continuent avec les appels d'offres et le choix des bureaux d'étude, la finalisation des règlements et le dépôt pour instruction des Permis d'Aménager. Au moment de la confection de cet article nous en étions à ce stade. Dans la continuité viendront les appels d'offres et choix des entreprises qui réaliseront la viabilisation des lots.

Comme nous l'indiquions fin juin, la priorité est donnée aux deux lotissements de Saint-Sulpice-le-Verdon et de Saint-André-Treize-Voies. La commission Urba a donné le nom de « **Bois Vert** » à celui de Saint-Sulpice-le-Verdon (ex-stade de football) en référence à une parcelle attenante dénommée « Bois des Chaumes » et à la partie verte et boisée du bord de l'Issoire. La rue qui le desservira portera le même nom. Si tout va bien les premiers travaux pourraient commencer en mai/juin ainsi que la commercialisation. À Saint-André-Treize-Voies ce sera la continuité de l'Orgerie La Barbotière qui devrait connaître quasiment le même calendrier si ce n'est un petit décalage d'environ 1 mois. Les rues, quant à elles, seront des extensions de celles des Colombes et des Chardonnerets. **Les prix des lots devraient être fixés au début du printemps 2022.**

Mormaison n'est pas oublié mais seulement décalé pour les nouvelles phases du Châtelier. En effet, deux lotissements privés sont actuellement en cours de commercialisation, soit 4 lots à la Guériverie en sus des 6 logements locatifs confiés à Compagnie du Logement (qui est la continuité de Vendée Logement), et 22 lots à l'Eraudière dont 2 logements sociaux. Il nous paraissait judicieux de ne pas être en concurrence à partir du moment où les prix pratiqués restent équivalents à ceux de la municipalité.

La pression foncière étant forte, la commune, par le biais de la commission urbanisme, réétudie les études qui avaient été réalisées par l'EPF (Etablissement Public Foncier) sur les dents creuses à combler au sein des zones U, c'est-à-dire les terrains constructibles. Les propriétaires de ces zones peuvent entrer en contact avec les services de la mairie.

Enfin, pour essayer d'être le plus complet possible, 3 lots supplémentaires sont désormais disponibles chemin de la Passerelle à Saint-Sulpice-le-Verdon, lotissement éco quartier de la Bonnelière. Les tarifs de ces trois lots ont été arrêtés en séance du conseil municipal comme vous avez pu le lire à la page 5 du présent Mag.

Toutes les personnes souhaitant des informations peuvent consulter le site internet de la mairie et bien entendu appeler aux heures d'ouverture. Il est possible de rencontrer le service « Urbanisme » mais uniquement sur Rendez-Vous. Sachez que nous mettrons tout en œuvre pour nous donner les moyens de poursuivre un développement urbain maîtrisé.



MAIRIE - BIBLIOTHÈQUE - SALLE MULTIFONCTIONS À SAINT-SULPICE-LE-VERDON

Les travaux sont démarrés depuis quelques mois déjà. Comme vous avez pu le lire dans la presse, une première étape de désamiantage a été réalisée en cette fin d'année afin de pouvoir débiter les travaux dits d'élévation. Durant les travaux, nous allons tout mettre en œuvre pour maintenir un accueil mairie dans la bibliothèque existante sur les horaires habituels d'ouverture de la mairie tout en conservant bien entendu l'accès à la bibliothèque. Nous vous donnons rendez-vous pour fin 2022, afin de vous ouvrir les portes de ces nouveaux espaces.



VENTE DE BÂTIMENTS

Certains bâtiments, qui ne sont plus entretenus et ne présentent pas un intérêt majeur pour les services communaux, vont être mis en vente. Ainsi, l'ancien bâtiment de l'ADMR à Mormaison et l'ancien bâtiment Art Laser à Saint-Sulpice-le-Verdon font partie de ces bâtiments qui seront prochainement détachés du patrimoine communal. Des agences immobilières seront chargées de ces ventes.



ATELIER COMMUNAL DE SAINT-SULPICE-LE-VERDON

Le Comité des fêtes de Saint-Sulpice-le-Verdon nous a fait remonter quelques problématiques au niveau du bâtiment de stockage de son matériel, avec notamment des problèmes d'humidité. Afin de pouvoir leur proposer un espace de stockage adapté, la commission bâtiments est actuellement en réflexion sur la possibilité de leur mettre à disposition une partie de l'atelier communal de Saint-Sulpice-le-Verdon. Cette mise à disposition nécessitera dans un premier temps de procéder à un désamiantage de la couverture, puis à un renforcement de la charpente. Enfin, une nouvelle couverture pourra être mise en œuvre. La commission réfléchit également à la possibilité d'équiper cette couverture de panneaux photovoltaïques.



UN NOUVEL ESPACE DE VIE A MONTREVERD

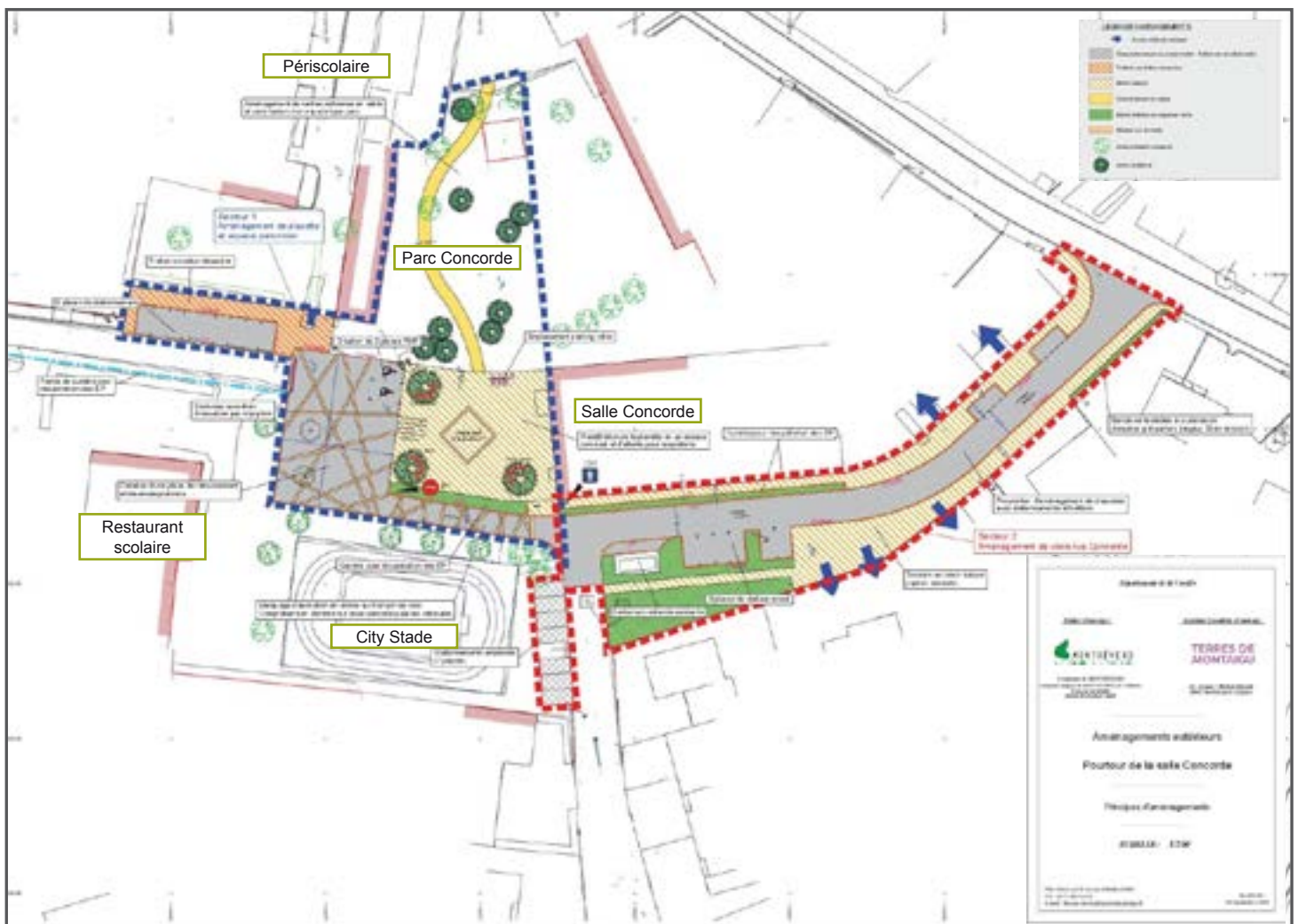
Comme annoncé sur *le Mag* 11, la commission voirie s'est réunie pour proposer en collaboration avec le bureau d'étude (Terres de Montaigu) un nouvel aménagement du pourtour de la salle Concorde.

Deux points ont guidé notre réflexion.

- > Sécuriser la déambulation piétonne entre le city stade et la salle Concorde,
- > Améliorer le cheminement entre l'école et le restaurant scolaire.

Avant tout réaménagement, nous allons revoir le réseau pluvial.

Cet aménagement ouvrira
un nouveau lieu de vie
sécurisé pour nos associations
et la vie de notre commune.



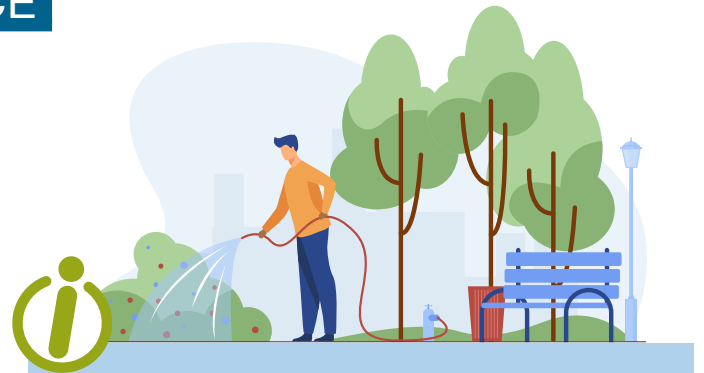
REAMENAGEMENT DE LA PLACE DU PONT DE L'ISSOIRE

Cette place est située sur la commune déléguée de Mor-
maison, près du parc de la Guérvivière et du 3 Lieu. L'es-
pace vert, peu qualitatif, est devenu difficile à entretenir.

Nous avons souhaité le réaménager pour que vous
puissiez profiter de l'ensemble de l'espace, limiter l'en-
tretien et faciliter l'accès piétons au parking où l'offre de
stationnement sera maintenue.

Le plan d'aménagement a été dessiné par la Cabinet
Le Vôte dans l'esprit des aménagements du parc de
la Guérvivière, avec une ambiance plus naturelle, plus
végétale et une mise en valeur de l'Issoire qui longe le
fond de la parcelle.

Nous souhaitons également y créer un «**espace de
vie**», par la mise en place, d'un jeu de boules, d'une
table de pique-nique et le prolongement d'une déambu-
lation piétonne avec des arbres fruitiers.



Une soixantaine de bénévoles participe à l'embellis-
sment de notre commune avec la commission en-
vironnement : boutures, plantations, arrosage, net-
toyage des cimetières et réalisation des décorations
(Euro, rentrée scolaire, Noël...).

N'HÉSITEZ PAS À VENIR NOUS REJOINDRE

La commission
environnement

c'est aussi :

Depuis 2020

4,466 km
de haies plantées

soit :

4466 arbustes/
arbres

sur Montréverd

En partenariat avec
la Chambre d'Agriculture
et les agriculteurs



Plan d'aménagement de la place du pont de l'Issoire

SNU

Matiu Tourancheau, lycéen de 15 ans, a débuté son **Service National Universel** au sein des bibliothèques de Montréverd.

Après un séjour de cohésion de deux semaines dans le cadre du Service National Universel, Matiu devait réaliser une Mission d'intérêt général de 84 heures, qui s'inscrit dans des thématiques précises : Education, solidarité, sécurité, culture...

Lecteur et usager des bibliothèques, il a décidé de se consacrer à une mission culturelle en travaillant sur un projet de mise en place de boîte à livres sur la commune de Montréverd.

Accompagné par Marie Hermouet, responsable des bibliothèques de Montréverd, il va s'investir à la rédaction d'un projet culturel, à la participation aux groupes de travail avec les bénévoles et partenaires, à la création de support de médiation autour du projet. Matiu sera présent, principalement à la médiathèque de Mormaison le samedi matin et pendant les vacances scolaires.



Matiu Tourancheau

Agenda
des animations
de Montréverd

NOUVEAU

Oyez !
Oyez !
Oyez !

**Le voilà, il s'appelle "Sortir"
c'est votre nouvel agenda
des animations à Montréverd !**



VIE ASSOCIATIVE

Cette fin d'année 2020 a été marquée par **un temps convivial très apprécié entre la Municipalité et les Membres des Associations** de Montréverd. Une dynamique qui est représentée par 69 associations dont 61 sur la commune. C'est une force et une richesse locale certaine pour le **bien vivre ensemble** à Montréverd.

Un maillage très équilibré sur la commune permet à l'ensemble des Montréverdoises et Montréverdois de **s'investir et s'épanouir** comme ils le souhaitent. N'hésitez pas à vous mettre en lien avec les représentants ou prendre contact avec la Mairie si vous souhaitez obtenir des renseignements.

**Bravo et merci pour
vos engagements !**



CCAS

SIX LOGEMENTS LOCATIFS AIDÉS, SUPPLÉMENTAIRES.

La construction par la Compagnie du logement, de six logements sur la Guérvivière sur la commune déléguée de Mormaison (2 T2, 2 T3 et 2 T4) va permettre de répondre aux besoins de nos jeunes, des salariés de nos entreprises, ainsi que des personnes âgées souhaitant se rapprocher du centre bourg et de ses services.

Si vous êtes dans ce cas ou si vous connaissez des personnes l'étant, vous pouvez contacter le CCAS (*Centre Communal d'Action Sociale*) de Montréverd en envoyant un message à l'adresse suivante ccas@montreverd.fr qui vous indiquera la marche à suivre. Vous pouvez également vous rendre dans l'un des accueils mairies, ou bien compléter le formulaire de contact du site internet.



ACCUEIL DE LOISIRS ET MULTI-ACCUEIL

Lors du conseil municipal du 23 septembre 2021, les élus ont validé l'emplacement du futur accueil de loisirs / multi-accueil : il sera bâti sur les anciens terrains de foot de Saint-André-Treize-Voies. En effet le lieu pressenti à côté de l'espace animation des Forges ne permettait pas d'optimiser le site et n'aurait pas permis de futures extensions.

Depuis le mois d'octobre, une commission élargie, composée d'élus municipaux, parents bénévoles, Familles Rurales Montréverd, et Familles Rurales Vendée se réunit régulièrement pour travailler sur ce dossier. Les membres de cette commission travaillent entre autres sur l'élaboration du projet éducatif : que devons-nous mettre en œuvre dans l'accueil quotidien des enfants et de leur famille ? Ils réfléchissent également aux aménagements des locaux.

Afin de mieux appréhender le projet, certains membres ont pu aller visiter la Maison des Familles, à Aigrefeuille-sur-Maine. Cette structure regroupe un accueil de loisirs et un multi-accueil. Sa capacité d'accueil d'enfants est proche de celle que nous aurons sur notre commune.

Au cours de la visite, chacun a pu prendre des idées d'aménagement et de fonctionnement, qui pourraient être transposables à Montréverd. Les échanges avec le personnel encadrant et l'élue en charge ont été très intéressants et ont permis de se faire un point de vue plus précis sur l'ampleur de notre projet.



Réunion de travail de la commission élargie



Visite de la maison des familles à Aigrefeuille-sur-Maine



Visite de la crèche multi-accueil «Les Oursons» à Mouilleron-le-Captif

JEUNESSE

Le nouveau CME a été élu !

Le 12 octobre dernier, 15 enfants de CM1 et CM2 représentant les 3 communes déléguées ont été élus par leurs pairs. La semaine suivante, Damien Grasset, Maire, a procédé à l'installation officielle du nouveau conseil, en remettant à chacun son écharpe.

Avec Françoise Douillard, référente CME au sein de la commission jeunesse et citoyenneté, les jeunes élus ont décidé de retenir plusieurs projets à mettre en œuvre durant leur mandat, sur les thèmes de l'environnement, de l'aide à la personne et de l'animation communale.

Nous leur souhaitons un bon mandat, et remercions les enseignants des 3 écoles de leur engagement indispensable à nos côtés, l'ensemble des enfants qui se sont déplacés pour voter, ainsi que les familles concernées pour leur implication dans ce temps civique essentiel !



Marthe, animatrice jeunesse de la commune notre nouveau Promeneur du Net (PDN) !

En septembre dernier, Marthe a proposé à la commission jeunesse et citoyenneté d'être la référente Promeneur du Net pour l'AIFR.

Dispositif encadré par l'Etat pour effectuer de la prévention jeunesse, le Promeneur du Net effectue une formation qui lui permet d'être présent sur les réseaux sociaux et de travailler en collaboration avec des professionnels de la jeunesse, représentant tous corps de métiers.

Marthe est désormais présente à ce titre sur les réseaux sociaux pour partager des informations, effectuer de la prévention, proposer des activités et des événements sur le territoire.

En toute confidentialité, elle est à l'écoute des jeunes et de leurs parents pour échanger avec ceux qui le souhaitent.

Présente en ligne chaque mardi et vendredi de 16 h à 17 h 30, n'hésitez pas à la contacter !



Marthe Villeneuve AIFR Promeneur du Net



marthe_pdn_aifr_montreverd



pdn.aifr.mtvd



marthe_pdn_aifr_mtvd



LE NOUVEAU CME DE MONTRÉVERD

Pour Saint-André-Treize-Voies : Manon ALLAIRE, Simon DELPLANQUE-SANGUY et Judith MURZEAU

Pour Mormaison : Evan DOUILLARD, Bastien GALLOT, Tilio MOROZEAU et Louise PAUL

Pour Saint-Sulpice-le-Verdon : Coline BABU, Adam BOURON, Charly HAMON, Manon RIGAUDEAU, Mélissa ABGRALL, Ewen CLAVIER, Louise LEMAITRE et Anaïs ROLLAND

En présence de Damien GRASSET Maire, Béatrice PAUL, Maire déléguée de Mormaison, Maëlle CHARIÉ, Maire déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon, Lionel BOSSIS, Maire déléguée de Saint-André-Treize-Voies et Françoise DOUILLARD, conseillère municipale référente CME.



Opération argent de poche, un véritable succès !

En 2021, 20 Montréverdois de 16 à 17 ans ont pu effectuer des missions proposées durant les vacances scolaires par les élus de la commission jeunesse et citoyenneté, encadrées par les agents communaux.

Au programme : entretien des espaces verts, préparation de décorations, archivage, rangement...

Une mission de 3 h réalisée permet à chaque jeune de bénéficier de 15 €. C'est un premier pas fondamental vers l'insertion professionnelle, une passerelle indispensable vers le monde du travail et un attachement important à la vie communale, que les élus souhaitent faire perdurer !

Mont'Repère :

1^{ère} année pour l'espace jeunes de Montréverd !

36 jeunes de 11 à 17 ans ont été accueillis depuis l'ouverture en avril dernier. Les nombreuses activités sont appréciées par tous : après-midis goûter et soirées repas, DIY et autres bricolages, séances de cinéma, sorties à la plage et au karting, sans oublier le pixel art.

En 2022, les jeunes Montréverdois sont invités à se retrouver sur des temps d'accueil libre pour jouer, discuter, lire, penser à de futurs projets... en attendant les travaux qui débutent en ce début d'année dans les 3 locaux.

Les permanences d'inscription pour l'année 2022 auront lieu les :

- **Mercredi 5 janvier 2022** de 14 h 30 à 19 h à l'espace animation de la salle des Forges de Saint-André-Treize-Voies,
- **Vendredi 7 janvier 2022** de 18 h à 20 h à la salle Pré Vert de Saint-Sulpice-le-Verdon
- **Samedi 8 janvier 2022** de 14 h 30 à 17 h 30 au 3 Lieu de Mormaison

Pour rappel, l'inscription à Mont'Repère permet aux jeunes de participer aux activités à la carte proposées durant les vacances scolaires par l'AIFR.

Pour tout renseignement complémentaire.

La commission jeunesse et citoyenneté vous invite à contacter Marthe au 06 31 84 05 58 ou par mail : aifr.montreverd@gmail.com

Toutes les informations sur le site Internet de l'A.I.F.R ou sur Facebook > Espace Jeunes Montréverd



Pour y participer, le dossier d'inscription doit être retourné complet dans les mairies déléguées.

L'animatrice jeunesse, Marthe, est à votre disposition au 06 31 84 05 58 ou par mail aifr.montreverd@gmail.com



TRANSPORT SCOLAIRE

L'organisation locale du service transport scolaire est assurée par l'A.I.F.R., pour les primaires, collégiens et lycéens (vers Rocheservière et Montaigu), pour le compte d'Aléop (Région des Pays de la Loire). L'A.I.F.R. gère cette année le déplacement quotidien de plus de 1800 élèves.

À vous parents qui utilisez le service pour vos enfants, venez participer aux décisions prises sur les arrêts, circuits, problématiques de discipline... Aidés par les professionnels de l'A.I.F.R., la tâche n'est pas compliquée et le sujet s'avère passionnant pour répondre au plus près aux besoins de familles. Des projets autour de la sécurité des enfants sont dans les tuyaux pour les mois à venir...

On compte sur vous !

A.I.F.R. Service Transport scolaire

Tél : 02 51 31 15 75

Mail : aifr.transportscolaire@orange.fr



A.I.F.R.

Association Intercommunale Familiales Rurales
21 rue du Péplu
85620 Rocheservière

Tél. : 02 51 94 99 93

www.famillesrurales.org/aifr



#Vie associative

Réunion des associations

APEL DE L'ÉCOLE SAINT LOUIS DE GONZAGUE DE MORMAISON

Une nouvelle année scolaire a démarré depuis quelques mois.

L'APEL de Mormaison a décidé de proposer de nouvelles actions, comme pour les fêtes de fin d'année, avec **une vente de sapins de Noël**.

C'est avec une grande déception que notre traditionnel apéritif concert n'a pas pu se dérouler en raison des contraintes sanitaires. Nous prévoyons malgré tout, si

les conditions sanitaires nous le permettent, d'organiser un spectacle en fin d'année scolaire.

Grâce aux bénéfices de nos différentes actions nous avons pu investir dans du matériel qui permettra d'améliorer le confort des élèves dans leur apprentissage scolaire.

À partir de l'année 2022, nous envisageons d'augmenter notre participation financière dans le budget de la classe de neige.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, de belles fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour cette année 2022.

| L'équipe de l'APEL de l'école Saint Louis de Mormaison.

ÉCOLE SAINT LOUIS DE GONZAGUE MORMAISON

Après une année encore ponctuée par les contraintes de la crise sanitaire, les **123 élèves** de notre école sont heureux de débiter cette nouvelle année scolaire dans de meilleures conditions. Les masques sortent de nos classes, nous pouvons enfin nous retrouver tous ensemble dans les mêmes espaces... Espérons que cela tienne longtemps!!!

Sur ce premier trimestre, nous avons décidé d'inscrire nos travaux de l'année sur le thème d'un retour vers les autres, vers soi, vers la nature. Et notre « credo » sera : « **Reconnectons-nous!** ».

Nous avons donc le projet de vivre des moments de partage, de re-centration sur soi, de découverte de la nature qui nous entoure. Nous en garderons des petites astuces, des techniques, des idées d'activités pour nous permettre de rester connectés « aux choses vraies ».

Une riche année en perspective!

Bonne année 2022 à tous!

| Viviane GONÇALVES
Directrice

Date à retenir :

Samedi 8 janvier 2022 (10 h-12 h) :

Inscriptions des futures petites sections (enfants nés en 2019).



APEL-OGEC ECOLE NOTRE DAME SAINT-SULPICE-LE-VERDON

En septembre dernier s'est tenue la rentrée scolaire pour les élèves de Saint-Sulpice-le-Verdon, sous le thème de « **Livre comme l'air** ».

Cette année, l'Ecole, accompagnée des associations de parents d'élèves, est bien décidée à renouer avec chacune de ses manifestations et a déjà pu compter sur la présence des élèves, des familles et des habitants de la Commune : opération jus de pommes en octobre 2021, assemblée générale APEL-OGEC en novembre 2021, les portes ouvertes, le Téléthon et le Festival Jeunes Publics en décembre 2021.

Site de l'école : <https://stsulpiceleverdon-notredame.fr>
Mail : direction@stsulpiceleverdon-notredame.fr

L'APEL et l'OGEC recrutent des bénévoles

Mail : apel@stsulpiceleverdon-notredame.fr
Mail : ogec@stsulpiceleverdon-notredame.fr



Agenda 2022

8 janvier 2022 de 10 h 30 à 12 h
date d'inscription pour les futures petites sections nées en 2019.

27 février 2022 - Apéritif Concert
Salle Concorde. *Les enfants sont déjà impatients de présenter leur danse à leurs proches.*

30 avril 2022 - Marche gourmande, la Verdondine.

25 juin 2022 - La traditionnelle Fête de l'Été.

LA VERDONDINE

Les associations APEL et OGEC de l'école Notre Dame de Saint Sulpice le Verdon sont heureuses de vous annoncer la date de la prochaine Verdondine :

Le samedi 30 avril 2022.

Après 2 années en demi-teinte, nous repartons sur une formule habituelle avec une marche gourmande et une balade barbecue.

2 parcours d'une dizaine de kilomètres vous seront proposés. La marche gourmande vous fera découvrir ou re-découvrir les restaurants de Saint-Sulpice-le-Verdon et la balade barbecue sera ponctuée de 2 arrêts : un premier pour l'entrée et un deuxième pour déguster une viande grillée locale.

Les marcheurs de ces 2 randonnées semi-nocturnes se retrouveront à la Salle Concorde pour le dessert.

Des départs différés éviteront l'attente et les regroupements trop importants.

Début mars, des flyers seront distribués dans toutes les boîtes aux lettres de Montréverd et les inscriptions pourront débuter.

Suivez-nous sur facebook :

 [La Verdondine](#)



ECOLE SAINT JOSEPH SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

Ouverture des inscriptions scolaires pour la rentrée 2022

L'école Saint Joseph de Saint-André-Treize-Voies ouvre les inscriptions pour la rentrée de septembre 2022.

Une porte ouverte, à destination des enfants nés en 2019, aura lieu le **samedi 15 janvier 2022** de 10 h à 12 h dans la classe de Petite Section.

Les dossiers de demande d'inscription sont à retirer à l'école aux horaires d'ouverture du portail (8 h 30-8 h 45 et 16 h 30-18 h) ou à télécharger sur notre site internet : <http://saintandretreizevoies-ecole.fr>



Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter par mail :

direction@saintandretreizevoies-ecole.fr

par téléphone au **02 51 42 45 59**

(n'hésitez pas à laisser un message)



OGEC ECOLE SAINT JOSEPH SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

Après 2 années de « trêve », l'année 2022 sera marquée par un anniversaire historique, **les 50 ans de la Fête des Battages** ! Rares sont les fêtes traditionnelles locales et intergénérationnelles qui ont réussi à perdurer un demi-siècle.

Nous sommes donc heureux de vous inviter aux 50 ans de la Fête des Battages, le **dimanche 7 août 2022**.

Nous comptons sur les familles de l'école, les habitants Trévois, Montréverdois et tous les volontaires qui le souhaitent, pour nous accompagner dans les préparatifs et la réalisation de l'édition 2022 de cette fête.



www.fetedesbattages.com

Mail : fetedesbattages@gmail.com

Un grand **MERCI** aux entreprises et aux particuliers qui ont apporté leur soutien à l'école dans le cadre de notre opération Mécénat !

Grâce à vos dons, nous avons pu concrétiser de beaux projets, comme par exemple l'aménagement des cours de récréation.

Vous souhaitez faire un don ?

Rendez-vous sur : www.ddec85.org

ou contactez l'équipe OGEC à : ogec.satv@orange.fr



« Les écrans, parlons-en! »

Vers une utilisation sensée des écrans...

Les **APEL** de l'école **Saint-Joseph** (Saint-André-Treize-Voies) et de l'école **Saint-Louis de Gonzague** (Mormaison) organisent une conférence de sensibilisation aux dangers des écrans. Celle-ci aura lieu le jeudi 7 avril à 20 h à la salle Saint-André. Elle sera animée par Julie Gendreau, professeure des écoles et conférencière à l'association Les Chevaliers du Web. **Cette conférence sera gratuite et ouverte à tous.** Venez nombreux!

À la suite de cette conférence, les élèves des deux écoles et leurs familles tenteront de **relever un grand défi : 10 jours sans écran!**

JEUDI 7 AVRIL À 20 H

Salle des Fêtes
Saint-André-Treize-Voies



Ron Lach - Pexels©



©freepik

ADMR

Aide à domicile proche de chez vous.

L'ADMR propose ses services pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap (*ménage, repassage, aide à la toilette, courses, téléassistance*) et les familles, également les gardes d'enfant à domicile, relais école.

Un service d'accompagnement et de répit aux aidants familiaux "**Bulle d'Air**" se met en place.

L'association locale située à L'Herbergement reste un endroit essentiel de rencontre aussi bien pour les personnes aidées, les aides à domicile ou les bénévoles afin de garder le lien entre tous.



Renseignements et contacts :

Association locale ADMR de L'Herbergement-Montreverd

5, place de l'Église 85260 L'Herbergement

Tél. 02 51 42 44 61

terresdemontaignu@admr85.org

LE SECOURS CATHOLIQUE DE MONTREVERD RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Le Secours Catholique est un relai entre les Assistantes Sociales, la Banque Alimentaire et les familles dans la précarité.

À tous ceux qui souhaitent donner un peu de leur temps, qui veulent aider les autres, venez rejoindre l'équipe de bénévoles de Montréverd.

Faites-vous connaître en déposant vos coordonnées dans la boîte aux lettres de votre mairie.

Les bénévoles du Secours Catholique de Montréverd



ASSOCIATION FAMILLES RURALES MONTRÉVERD

L'association a fait sa 3^{ème} rentrée avec ses 6 services. Tout le monde est reparti de plus belle, salariés, bénévoles pour être au plus près des familles, assurer les services aussi bien culturels, sportifs que scolaires et périscolaires.

Pour rappel :

la section gym se déroule les lundis matin de 10 h à 11 h à la salle Concorde de Saint-Sulpice-Le-Verdon encadrée par un éducateur sportif professionnel. Elle propose une gym d'entretien car à tout âge le sport est bon pour la santé !

La chorale des 3 Clochers se retrouve à Mormaison pour ses répétitions le vendredi matin de 10 h à 11 h 30, ce qui leur permet de faire des concerts en salle, église... pour le plaisir de chanter ensemble, parfois même à but caritatif.

La section Loisirs Créatifs réunit les amateurs/trices de techniques de bricolage loisir. À Saint-Sulpice-Le-Verdon, environ 2 mardis par mois, la convivialité est de rigueur autour de nouvelles idées, nouveaux matériaux, nouvelles techniques... Un moment de partage assuré !

Ces 3 services accueillent les habitants de Montréverd et de ses alentours.

Plus au service des familles, nous avons les deux accueils périscolaires :

Le 1^{er}, « **le Mille Pattes** » à Mormaison

Ouvre ses portes à 7 h jusqu'à 9 h et le soir de 16 h 45 à 18 h 45. L'équipe encadrante se compose de 3 personnes.

Le 2^e, « **Graine de Malice** » à Saint-André-Treize-Voies

Accueille les enfants de 7 h à 8 h 45 et après l'école, de 16 h 30 à 19 h. Là encore, nous avons une équipe de trois salariés.

Enfin, le **restaurant scolaire « Restomino »** de Saint-André-Treize-Voies accueille sur la pause méridienne les enfants de l'école Saint-Joseph sur deux services entre 11 h 45 et 13 h 15. Ils sont pris en charge par 8 salariées réparties sur le service à table et la surveillance de cours.

Au total l'association compte une équipe de **13 salariés**, certains assurant le service aux accueils périscolaires, au restaurant scolaire et à la direction de l'association.

Mais pour que ces services fonctionnent aussi bien, il faut des bénévoles. Pour certains services, nous avons plus que jamais **besoin de VOUS !**

Vous avez des idées, envie de partager votre expérience, envie de vous investir au sein de l'association, de vivre des moments conviviaux avec les salariés et dans les commissions ou lors de nos conseils d'administrations (*environ 4 par an où la gourmandise est toujours présente*), **rejoignez-nous !**

Et l'association n'en reste pas là : nous avons plusieurs projets en cours de développement et dans les tiroirs alors n'hésitez pas à nous contacter, l'équipe a hâte de vous accueillir !

Remerciement :

Merci Annie pour toutes ces années d'investissement au sein de Familles Rurales.



Mairie - 1 Rue de la Mairie
Saint-André-Treize-Voies
07 61 02 84 88
famillesrurales.montréverd@gmail.com



RENOUVELLEMENT ADHÉSION FAMILLES RURALES 2022

Permanence ouverte à tous le **JEUDI 13 JANVIER 2022** de 16 h à 18 h 30 au bureau de l'association (*étage salle des Forges – Saint-André-Treize-Voies /MONTRÉVERD*).

Tarif annuel **Carte Famille** : 25 €

Tarif annuel **Carte sénior** : 8.50 €



La saison 2021 / 2022 est lancée, la compétition a pu démarrer pour toutes les catégories, nous espérons pouvoir profiter pleinement de cette saison, et du nouveau complexe sportif de Montréverd. Objectif plaisir et compétition pour les 250 licenciés de l'Ussam.

Rénovation du Bar

Agrandissement, rénovation, nouvelle signalétique. Encore un grand merci à l'investissement de nos bénévoles bricoleurs qui ont activement participé à la rénovation du bar.

Accueil Mondial et inauguration

L'USSAM a accueilli pour la première fois le tournoi club du Mondial Football de Montaigu lors du week-end du 20, 21 et 22 août 2021. L'ensemble du club et ses bénévoles ont été mobilisés pour cet événement. Ce fut également l'occasion pour la mairie d'inaugurer ce magnifique complexe mis à disposition de nos licenciés.

9 Octobre

Pour cette première année le couscous a été un succès avec 450 repas distribués. Merci à tous nos licenciés pour la réussite de cet événement.

L'USSAM en quelques chiffres :

- > 95 jeunes à l'école de foot
- > 60 joueurs en groupement jeunes avec l'Herbergement
- > 2 éducateurs diplômés
- > 2 arbitres
- > 3 équipes seniors
- > 1 équipe loisirs
- > 1 équipe féminine



AGENDA 2022

Galette des Rois :

8 Janvier 2022

Cassoulet :

19 Mars 2022

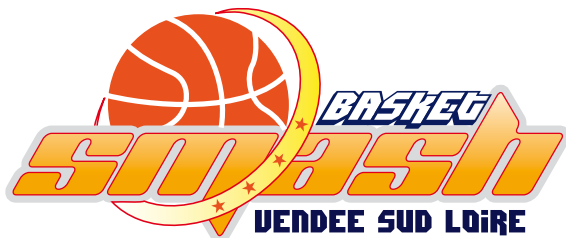
Tournoi de sixte :

22 Mai 2022

Assemblée générale :

10 Juin 2022





Pour cette saison 2021-2022, le SMASH est heureux de compter environ 320 licenciés et quelques nouveautés !

Le **Mini Baskin** a fait son apparition tous les mercredis matin de 10 h 30 à 11 h 30 dans la nouvelle salle de L'Herbergement. Cette activité regroupe joueuses U11 du club et enfants en situation de handicap venant de l'Institut Médico Educatif de Montaigu.

Cette saison, le SMASH propose également des séances de **basket 3x3** le mardi soir à Mormaison. Un championnat 3x3 est proposé sous forme de tournois.

En septembre dernier, le SMASH a débuté un partenariat avec le collège Mère Térésa de Boufféré. Quentin Tumoine, éducateur diplômé du club, propose aux élèves sélectionnés une **section basket**, grâce à un emploi du temps adapté.

Enfin, notre équipe fanion évolue toujours au niveau **Nationale 3**. À noter cette saison, la présence de 3 équipes jeunes au **niveau régional** dans les catégories U13, U15 et U18 féminines.



Les Barjots Dunkers sont toujours en action !

Après deux années compliquées avec le contexte sanitaire actuel, les Barjots sont de retour dans les salles.

Depuis juin 2021 l'activité reprend de plus belle. Après une belle saison d'été avec **54 spectacles partout en France** sous les applaudissements.

L'équipe a commencé sa saison 2021-2022 en parcourant les grandes salles de basket-ball et d'autres événements sportifs et culturels. (Madrid, Pau Orthez, Bourges...)

Le monde réouvre aussi ses frontières et la troupe prend la direction de la **Belgique** et de la **Suède** en Janvier 2022! Tous les feux sont verts pour que les Barjots continuent à partager leur passion autour du globe, de beaux projets sont en cours mais la surprise sera encore plus belle si elle n'est pas écrite.

Et le futur dans tout ça? Les Barjots ont eu une belle surprise quand de nombreux nouveaux **Loca Dunk** (centre de formation de la team) sont venus taper à leur porte en septembre dernier. Une belle saison s'annonce aussi pour eux avec déjà **3 shows depuis la rentrée scolaire** et encore de nombreux à venir.

Merci de l'attention portée à notre équipe.

Si vous aussi vous voulez tenter l'expérience acrobatique, envoyez un mail : barjotsdunkers@yahoo.fr





Le Yoga a repris, l'association Bien-être Trois Rivières : 18 adhérents hommes et femmes qui pratiquent tous les lundis de 19 h à 20 h à la salle Polyvalente à Mormaison.

Vous pouvez venir découvrir le yoga et vous inscrire pendant toute la saison. Il reste quelques places.

Le groupe accueille des personnes de tout âge et niveau qui bénéficient des bienfaits du yoga et de la méditation : amélioration de l'équilibre, de la concentration, de la musculature et de la souplesse.

Envie d'un atelier yoga et/ou « lâcher-prise » dans votre entreprise ou école ? Contactez-nous.



Vous pouvez vous inscrire sur :

www.yogaetshitsu.fr

Plus d'informations :

Tél. : 06 49 20 42 95

Mail : caigneaux.olivia@gmail.com

VRAI / FAUX sur le yoga :

Il faut être souple ?

FAUX justement on y travaille.

Il faut être zen ?

FAUX vous apprendrez à mieux utiliser votre énergie et gagnerez en sérénité.

Le yoga n'est pas un exercice physique ?

FAUX c'est un exercice qui renforce progressivement le corps.

ET... CA A QUOI DE BON DE PRATIQUER LE YOGA?



Notre Aventure "LA SENEGAZELLE"

La Sénagazelle est une course féminine et solidaire sur une semaine qui se déroule au Sénégal : 5 courses de 8 à 10 kms en moyenne à travers la savane et la brousse. Chaque jour, notre arrivée est située dans une école afin de remettre, en main propre, aux élèves et aux enseignants, le matériel scolaire collecté en France.

Nous participons à cette aventure au nom de l'association "Les Liber'T Zelles" créée en Janvier 2018 pour une participation à la Sénagazelle en Février 2019 par 7 Liber'T Zelles. Nous poursuivons l'histoire de cette association à 4 Montréverdoises en participant à notre tour à cette aventure du 16 au 24 Avril 2022.

Pour suivre notre aventure, connectez-vous dès maintenant sur Facebook Liber't Zelles ou sur Instragram libertzelles_2022

Merci de votre soutien...

Céline GARNIER, Nadège GRASSET,
Dolorès DAHERON et Céline JAUNET



Collecte de matériel scolaire

Si vous souhaitez nous accompagner dans cette action solidaire, nous organisons une collecte de matériel scolaire (*crayons feutres/ de couleur/ de bois, stylos, gommes, ciseaux, cahiers, peinture, règles, tailles crayon*) du 1^{er} Janvier au 28 Février 2022 !

Plusieurs points de collecte seront à votre disposition :

- Les 3 Ecoles de Montréverd
- Les 3 Mairies
- Après de l'une des « gazelles » directement

Nous contacter :

mail : libertzelles2022@gmail.com

Tél. : 06 01 90 61 00



Concours de belote : 19 février 2022
Assemblée générale : 3 mars 2022

Depuis début septembre, nous avons le plaisir de nous retrouver pour diverses activités au sein du club :

- **tous les mercredis après-midi** : jeux de cartes, scrabble, jeux de boules... Et en alternance, atelier peinture les semaines impaires et ateliers scrapbooking ou art floral les semaines paires.
- **tous les vendredis** : marche à 9 h.
- **tous les mois** : atelier calligraphie et tous les trimestres ciné seniors à Montaigu.

Un projet d'atelier taille et jardinage est en cours

Nous vous invitons à notre concours de belote ouvert à tous le 19 février 2022 et à notre assemblée générale annuelle le 3 mars 2022.

Nous vous y espérons nombreux et serons ravis d'accueillir toute nouvelle personne désireuse de participer à l'une ou l'autre des activités.

Recevez nos meilleurs vœux pour l'année 2022.

La Présidente, Noëlle Grasset
Tel 02 51 42 86 60

PAMPL'UP

Le **vendredi 17 septembre 2021**, vous étiez près de 150 personnes à venir découvrir le projet du Pamp'l'Up Music Festival lors de notre réunion publique. Un moyen pour nous de vous rencontrer, d'échanger avec vous et de vous donner envie de nous accompagner dans notre aventure.

Aujourd'hui et plus que jamais, nous travaillons dans l'ombre à l'avancée de notre festival qui, vous le savez désormais, se déroulera sur le site historique du Logis de la Chabotterie, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Vendée.

Notre programmation se finalise, nos partenariats se développent, notre association se structure et notre festival avance. Très bientôt, nous reviendrons vers vous pour vous parler des artistes qui seront sur la première affiche du **Pamp'l'Up Music Festival** et nous vous ferons participer à la réussite de ce projet via une campagne de financement participatif, etc.

PAMPL'UP
MUSIC FESTIVAL

*Pour ne rien manquer de nos actualités,
pour nous soutenir,
pour nous contacter,
rendez-vous sur :*

Instagram, Facebook et LinkedIn



Mail : pamplup.production@gmail.com

Tél. : 07 88 14 80 09



UNC

RENOUVELER ET RECRUTER POUR PERPETUER

Montréverd possède trois associations locales UNC pour chacune des trois communes déléguées de Mormaison, Saint-André-Treize-Voies et Saint-Sulpice-le-Verdon.

L'UNC regroupe les AFN - Opex - Soldats de France.

Commémorer les faits marquants de notre histoire, et notamment les différents conflits auxquels nos aïeux ont versé de leur sang, est un devoir de mémoire qu'il faut pérenniser et transmettre aux générations futures.

Aujourd'hui nos trois associations locales ont toutes renouvelé leurs équipes dirigeantes en s'appuyant sur les effectifs désormais plus nombreux des Soldats de France (qui succèdent aux AFN qui ont combattu en Afrique du Nord). Notre souhait est d'officialiser la transmission aux générations futures par l'intronisation d'un Drapeau de ce Devoir de Mémoire qui sera remis prochainement au conseil municipal des enfants de Montréverd, sans doute courant 2023. Nous ne manquerons pas de rappeler ce moment important lorsqu'il sera officiellement programmé.

Pour ce faire, nous souhaitons nous enrichir de nouveaux membres, c'est pourquoi nous accueillerons toutes les personnes sensibles à cette histoire qui est la nôtre et qui nous permet aujourd'hui de vivre libres. N'hésitez pas à nous contacter, les simples sympathisants peuvent tout à fait adhérer sans avoir été appelés sous les drapeaux. Notre avenir dépendra, à coup sûr, de notre capacité à ne jamais oublier notre passé.

Sachez enfin que toute la population est invitée chaque année à nous assister lors des cérémonies de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 ou encore de l'armistice du 11 novembre 1918.

Le Président de Mormaison
André BONNEAU - Tél. : 06 62 68 72 10

Le Président de Saint-André
Patrick BOSSIS - Tél. : 06 37 50 38 63

Le Président de Saint-Sulpice
Serge NORMAND - Tél. : 06 15 59 19 63



Cérémonie du 11 novembre à Mormaison



Cérémonie du 11 novembre à Saint-André-Treize-Voies



Cérémonie du 11 novembre à Saint-Sulpice-le-Verdon

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE DE MORMAISON

Le nombre d'adhérents est stable depuis plusieurs années.

Nous organisons tous les ans une soirée chouflette : choucroute et tartiflette, à emporter. Nous remercions toutes les personnes qui y participent.

Cette soirée aura lieu le 5 mars 2022.

L'association permet avec les adhérents et les agriculteurs, la régulation du gibier et des animaux susceptibles de faire des dégâts.

Michel DAHERON
Président



Chouflette
05 mars 2022





#Terres de Montaigu



VERS UNE GARE 100% ACCESSIBLE !

Accéder à la gare et s'y déplacer facilement : tels sont les enjeux des travaux réalisés sur cette année 2021. Pour cela, deux ouvrages d'envergure sous les voies ferrées ont été construits : le pont-rail pour permettre le contournement routier et le passage souterrain pour améliorer l'accessibilité des voyageurs. Le travail se concentre désormais sur les finitions de ces ouvrages pour continuer la transformation du site.

En gare, les travaux se poursuivent avec la mise en accessibilité des quais et des rampes d'accès avec le rehaussement et l'allongement des quais, la pose de dalles d'éveil à la vigilance, un éclairage LED, de la signalétique afficheurs ... Livraison programmée en avril 2022.

Côté parvis, au nord et au sud du bâtiment voyageurs, les études débutent afin de dessiner les aménagements qui intégreront les différents moyens d'accès à la gare (vélo, voiture, transport en commun ...) et des services aux habitants et usagers.

Pour le contournement qui reliera le giratoire situé près du collège Michel Ragon à la rue du Dr Fayau, les travaux d'aménagements de voirie se terminent cette fin d'année et l'aménagement paysager débutera début 2022.

Terres de Montaigu tisse la toile du futur cinéma

Une étape importante dans le projet d'extension du cinéma Caméra 5 a été franchie lors du conseil communautaire du lundi 28 juin. A l'étude depuis 2018, et priorisé par les élus de Terres de Montaigu en septembre 2020, le projet initial prévoyait la transformation de l'équipement actuel en un complexe de 5 salles et 700 places, pour un budget estimé à 5 millions d'euros. Mais le futur cinéma pourrait finalement accueillir 6 salles et 890 fauteuils !

C'est en faveur de ces nouveaux objectifs que se sont prononcés les élus communautaires, après avoir étudié le projet proposé par la société Grand Ecran. Ce groupe privé spécialisé dans le développement de complexes de capacité moyenne, possède déjà 12 cinémas dans 9 villes françaises et s'est positionné auprès de la communauté de communes pour implanter à Montaigu-Vendée un complexe ouvert toute l'année, permettant de recevoir 150 000 visiteurs, et offrant 28 séances par semaine et par salle, soit 168 séances hebdomadaires. Actuellement le cinéma Caméra 5 n'en propose que 28 par semaine

« L'extension du cinéma répond à un véritable enjeu pour l'attractivité du territoire. En ce sens, nous avons souhaité saisir cette opportunité car le projet de la société Grand Ecran dépasse nos prévisions et est en accord avec notre ambition de disposer d'un équipement performant, en centre-ville et qui s'adresse à tous les publics, souligne Antoine Chéreau, président de Terres de Montaigu. Les élus communautaires ont approuvé le principe du projet, mais nous nous laissons 6 mois pour l'étudier en détail et nous nous prononcerons définitivement en mars 2022. »

Si le futur équipement n'appartiendra plus à la communauté de communes, les élus souhaitent néanmoins qu'un conventionnement soit établi pour travailler sur l'offre culturelle à destination des scolaires et des publics fragiles. Le complexe, qui emploierait 6 personnes à temps plein et 4 en renfort, sera implanté sur l'actuel site de Caméra 5 et de la maison des jeunes. Un projet de stationnement mutualisé avec le futur hôtel intercommunal sera étudié afin de garantir sa bonne accessibilité. L'investissement, porté par la société Grand Ecran, est estimé à 5 millions d'euros. L'ouverture pourrait s'envisager fin 2023.

DE NOUVELLES DÉMARCHES ACCESSIBLES EN LIGNE

Plus besoin de vous déplacer ! Pour faciliter votre quotidien, de nouvelles démarches administratives sont possibles sur le site de votre commune.



Actes d'état civil



Demande de carte grise



Demande de permis de construire



Inscriptions sur les listes électorales



Recensement citoyen



Réservation de salle



Demande de subvention (association)



Demande d'aide à la mobilité (aide vélo)



Demande d'un bac de collecte et d'une carte de déchèterie



Branchement aux eaux usées



Contrôle d'assainissement



Candidatures à des offres d'emploi de la collectivité



BESOIN DE CONSEILS OU D'UNE INFORMATION ?

La mairie, votre interlocuteur de proximité pour répondre à vos questions quotidiennes et vous orienter vers les bons services.



MON ESPACE ENTREPRISES
TERRES DE MONTAIGU

Pour conseiller, accompagner les créateurs, repreneurs et dirigeants d'entreprises et faciliter leur mise en réseau

« Mon espace entreprises »

3 rue Augustin-Fresnel,
Pôle d'activités de La Bretonnière
Boufféré, 85600 Montaigu-Vendée
02 51 46 45 44



MON ESPACE SERVICES
TERRES DE MONTAIGU

Pour améliorer les conditions d'accueil des permanences existantes et favoriser l'ouverture de nouveaux services :

« Mon espace services ».

1 rue René-Descartes,
zone de La Bretonnière
Boufféré, 85600 Montaigu-Vendée

RAM de Terres de Montaigu, CAF (Service social - Les anciens ouvriers), CASPAT (Service social - Retraite), Médiation49 (Médiation familiale), FNATH, MDEDE (Médiation emploi - Mobilité en Vendée pour les actifs), France Alzheimer (Groupe de parole), France Parkinson (Groupe de parole), et AREAMS (Point conseil budget)



MON ESPACE HABITAT
TERRES DE MONTAIGU

Ouverture
MAI
2021

Pour améliorer notre qualité de réponse sur toutes vos questions concernant l'habitat et l'urbanisme (ex : aides à la rénovation, permis de construire...)

« Mon espace habitat »

15 place du Champ-de-Foire
Montaigu, 85600 Montaigu-Vendée



CLAUDE DURAND,
président de la commission investissements structurants et schéma local d'accès des services au public de Terres de Montaigu



Par le déploiement des démarches en ligne et la création de ces trois espaces thématiques, nous souhaitons améliorer notre qualité de réponse aux habitants et rendre leurs démarches administratives plus simples et plus rapides. Parce que la proximité est essentielle, les mairies restent les premières interlocutrices pour toutes les questions du quotidien, y compris celles concernant des services de la communauté de communes.

TERRES DE MONTAIGU

Communauté de communes
Montaigu-Rocheservière

TERRES DE MONTAIGU, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AU 1^{ER} JANVIER 2022

Lors du conseil communautaire du 27 septembre, les élus de Terres de Montaigu ont approuvé à l'unanimité le passage de la communauté de communes en communauté d'agglomération, à compter du 1^{er} janvier 2022.



MÉTROPOLE
PLUS DE
400 000
HABITANTS

COMMUNAUTÉ
URBAINE
PLUS DE
250 000
HABITANTS

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
PLUS DE
50 000
HABITANTS
autour d'une
ville-centre de
15 000 habitants

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

« Le passage en communauté d'agglomération nous fera entrer dans le cercle des 15 territoires régionaux qui comptent. C'est une étape décisive pour les 10 années à venir pour le développement et l'attractivité de notre territoire. Nous ouvrons une nouvelle page de notre histoire, sans pour autant renier ni ce que nous sommes, ni ce à quoi nous tenons. »

Antoine Chéreau,
président de Terres de
Montaigu



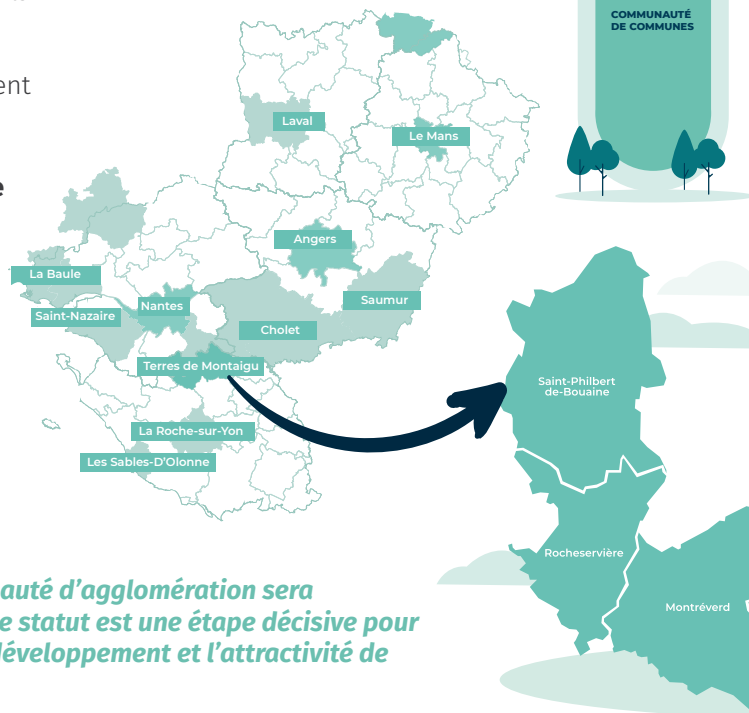
POURQUOI CHANGER LE STATUT DE L'INTERCOMMUNALITÉ ?

Les intercommunalités sont des groupements de communes qui mutualisent leurs moyens pour élargir l'offre de services, améliorer la vie quotidienne des usagers et rationaliser les coûts. Selon le nombre d'habitants, les intercommunalités ont différents

statuts juridiques. Jusqu'alors, Terres de Montaigu était une communauté de communes mais, ayant franchi le seuil des 50 000 habitants au 1^{er} janvier 2021, elle peut désormais prétendre au statut de communauté d'agglomération.

Au-delà du droit, ce changement de statut va permettre au territoire :

- de poursuivre sa dynamique de développement
- d'être plus visible aux yeux des partenaires publics et privés et de peser dans les négociations pour répondre aux défis de l'emploi, du logement, de la mobilité ou encore de la transition environnementale.



La construction de la communauté d'agglomération sera progressive. Le changement de statut est une étape décisive pour les 10 années à venir pour le développement et l'attractivité de notre territoire.

LE COLLECTIF, VALEUR FONDAMENTALE DE LA CONSTRUCTION DE TERRES DE MONTAIGU

La coopération intercommunale est l'un des socles de la construction de Terres de Montaigu et les liens tissés depuis plus de 50 ans font aujourd'hui la réussite de

son bassin de vie. Les communes ont mis leurs forces en commun dès les années 60. Cette coopération a par exemple permis de développer l'économie du territoire.

1996 à 2016

16 communes,
2 communautés
de communes,
2 syndicats

De 2017 à 2021

10 communes
(Création de Montréverd en 2016,
création de Montaigu-Vendée en 2019),
1 communauté
de communes

En 2022

10 communes,
1 communauté
d'agglomération



QU'EST-CE QUE CELA VA CHANGER POUR LES HABITANTS ?

Le changement de statut est en premier lieu un processus administratif et, **à court terme, il sera imperceptible pour les habitants.** La communauté d'agglomération est un outil qui s'adapte au territoire et à la poursuite de son développement, tout comme l'ont été le district ou les communautés de communes.

Il permettra à Terres de Montaigu de renforcer ses compétences et d'en exercer de nouvelles, pour **offrir, à plus long terme, de nouveaux services** aux habitants notamment dans les domaines du logement, de l'économie, de la mobilité ou encore de la transition environnementale.



LOGEMENT



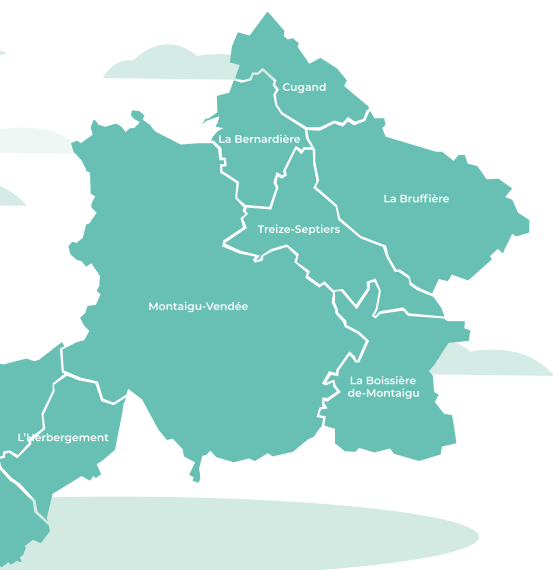
ÉCONOMIE



MOBILITÉ



TRANSITION
ENVIRONNEMENTALE



Pour autant, les élus de Terres de Montaigu veilleront à **ne pas renier leurs fondamentaux**. Ils voient en ce changement une opportunité de réaffirmer les valeurs qui leur sont chères : l'accès à la propriété, le travail, le bénévolat et les solidarités de proximité.

LA SANTE SUR MONTRÉVERD ET TERRES DE MONTAIGU

Le Contrat Local de Santé

Depuis 2017, Terres de Montaigu a signé avec l'Agence Régionale de Santé un Contrat Local de Santé (CLS). Ce contrat est une stratégie partagée, établie sur la base d'un diagnostic de territoire, qui vise à anticiper les besoins en matière de santé et coordonner l'offre et les parcours de soins des habitants.

Un des objectifs du CLS est de permettre à chaque habitant de se faire soigner en proximité. Depuis cette date, l'offre de professionnels de santé s'est renouvelée, puisque plus de la moitié des professionnels de santé ont désormais moins de 40 ans, mais aussi renforcée de plus de 35 %, toutes professions confondues.

L'organisation de l'offre de soins à Montréverd

Sur les communes de Montréverd, L'Herbergement, Rocheservière et St Philbert de Bouaine, les professionnels de santé sont organisés, depuis 2016, en Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP), dont le pôle santé de Rocheservière en est la tête de réseau. La MSP est un mode d'exercice professionnel collectif et

coordonné développé pour répondre aux besoins de travailler ensemble des professionnels de santé dans le but d'améliorer la qualité des soins des patients.

C'est notamment grâce à la présence de ce mode d'exercice professionnel sur le secteur que l'offre de soins s'est développée. À la constitution de la MPS, 28 professionnels la composaient alors qu'en juillet 2021, 53 professionnels en faisaient partie.

Cette structuration a aussi permis aux habitants de Montréverd d'être pris en charge par les professionnels de santé faisant partie de la MSP lors du départ du docteur Plessis.

Le pôle santé de Montréverd

Pour répondre aux besoins des professionnels de travailler ensemble, et structurer une offre de soins de proximité et pérenne pour les habitants de Montréverd une restructuration du pôle est à l'étude.

Pour compléter l'offre existante composée de deux cabinets d'infirmiers et d'un cabinet d'ostéopathe, les services de Terres de Montaigu et la commune de Montréverd travaillent sur un agrandissement du bâtiment actuel qui permettrait d'accueillir en plus, 2 médecins, 2 orthophonistes, 2 kinésithérapeutes.

Les études de faisabilité sont en cours, elles permettront de choisir un architecte et de fédérer les professionnels de santé autour de la construction de ce nouveau pôle santé à Montréverd.



WEEK-END ARTISANAL

MONTRÉVERD
8 → 9 → 10
avril 2022

avec nos entreprises et artisans sur nos 3 zones d'activités

PRATIQUE !
Navettes
gratuites



MONTRÉVERD

NOUVELLES INSTALLATIONS MONTRÉVERD



POUDRE D'ÉCLAT

Maison de beauté.

2 rue Concorde
Saint Sulpice le Verdon
85260 Montréverd

☎ 07 82 20 86 97

✉ poudre-declat@outlook.com



MONTRÉVERD MOBILITÉS

Garage automobiles.

47 Rue Jean XXIII
Mormaison

85260 Montréverd

☎ 02 72 71 51 95



ZÉNADELA

Masseuse de bien-être à domicile, je me déplace avec ma table, mes huiles, ma bonne humeur et mon savoir-faire pour vous offrir un moment de détente. Je pratique également les massages dynamiques qui agissent sur les tensions musculaires de nos sportifs.

Myriam Mollé

Le Moulin des Landes
Saint André Treize Voies
85260 Montréverd

☎ 06 98 26 40 76

✉ zenadela@gmx.fr



WOOD DESIGN

Menuiserie - Agencement

11 les Arcis

Saint André Treize Voies
85260 Montréverd

☎ 06 19 65 07 18

✉ woodanddesign@wdma.fr

Association TA LEME

Nouveau à Rocheservière, l'association TA LEME, tiers-lieu dédié au numérique et aux nouvelles technologies, ouvrira ces portes le 3 Janvier 2022. Ce lieu rénové par ses bénévoles sera dédié à la population locale. Il se compose d'un atelier équipé d'imprimante 3D, de découpe laser, d'une CNC, d'un atelier complet à bois et bien d'autres afin d'explorer le numérique sous toutes ces formes. Un espace de Co-working sera disponible aux heures d'ouverture pour tous les adhérents ainsi qu'une salle de réunion et des espaces dédiés à la musique et à la captation vidéo, ainsi qu'un casque de réalité virtuelle. Nous avons hâte de vous faire découvrir ce lieu et ses possibilités. Concernant la suite, des **cafés répare**s seront organisés aussi en lien avec la commune de Montréverd et organisés directement sur des espaces mises à disposition par la mairie.



Nous vous communiquerons date et lieu sur notre groupe Facebook « association TA LEME - Fablab ».



#Infos diverses

ELECTIONS 2022

2 scrutins
électoraux
en 2022

* POUR VOUS INSCRIRE :

- Renseignez-vous auprès de la Mairie ou www.service-public.fr
- Pour les jeunes de 18 ans qui ont effectué leur recensement citoyen, l'inscription est effectuée automatiquement sans aucune démarche de leur part.



Où voter ?

Les bureaux de vote seront implantés aux endroits suivants :
(sous réserve des conditions sanitaires au moment du scrutin)

Communes déléguées de :

Mormaison > Restaurant scolaire

Saint-André-Treize-Voies > Mairie

Saint-Sulpice-le-Verdon > Salle Pré Vert

Le conseil municipal a modifié le lieu du bureau de vote de la commune déléguée de Mormaison afin de ne plus mobiliser la salle polyvalente et privilégier les animations et fêtes de famille.

Également sur la commune déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon, la salle pré vert devient bureau de vote temporaire en raison des travaux du pôle Mairie - bibliothèque.

Élections présidentielles

1^{er}
tour

Dimanche
10 avril

2^{ème}
tour

Dimanche
24 avril

Date limite d'inscription*
Vend. 04 mars

Élections législatives

1^{er}
tour

Dimanche
12 juin

2^{ème}
tour

Dimanche
19 juin

Date limite d'inscription*
Vend. 06 mai

Le jour du scrutin pour voter,
vous devez vous présenter
au bureau de vote de
votre commune déléguée
muni :

- D'une pièce d'identité obligatoire
- De votre carte d'électeur, si elle est en votre possession



BRICOLAGE, JARDINAGE : ATTENTION AU BRUIT

(article 19 de l'arrêté préfectoral n°2013/MCP/06)

Les activités de jardin et de bricolage génèrent parfois des nuisances sonores. Ces travaux sont autorisés aux horaires suivants :

- **Jours ouvrables** : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, du lundi au vendredi.
- **Le samedi** : de 9h00 à 12h00 et de 15 h00 à 19h00.
- **Les dimanches et jours fériés** : de 10h00 à 12h00.

Nous vous rappelons que toutes les nuisances sonores : musique trop forte, jeux de ballons, moteurs bruyants de véhicules (*voiture, cyclomoteur*), etc... sont également interdites.

Ces infractions peuvent être constatées et sanctionnées au moyen de procès-verbaux dressés par tout agent ayant autorité à cet effet et réprimées conformément aux lois et règlement en vigueur.

Respectez les horaires des travaux,
vos voisins vous en seront reconnaissants.

Les animaux de compagnie

Aboiements intempestifs des animaux :

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive, **sans pour autant porter atteinte à la santé de animaux.**

Article R1334-3 du Code de la Santé Publique : "Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité".

Pollution des espaces publics

De nombreuses rues de Montréverd sont souillées par les déjections canines, rendant la circulation des piétons très désagréable.

Les propriétaires de chien sont responsables des nuisances provoquées par leur animal. Il leur appartient de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter la pollution des espaces publics par les déjections (sacs ramasse crottes...).

Pour rappel, la loi prévoit que les déjections canines doivent être ramassées dans tous lieux publics, trottoirs, espaces verts, jeux pour enfants... En cas de non-respect de cette interdiction vous pouvez être amené à payer une amende.

Errance sur la voie publique

Tous les ans, les services de la Mairie doivent faire appel à l'entreprise « Le Hameau canin », pour capturer des chiens errants sur la voie publique. Outre l'amende passible pour la divagation sur la voie publique, l'ensemble des frais inhérents à la capture de l'animal errant sont à la charge exclusive du propriétaire (*frais de fourrière, de capture, de transport de l'animal...*).

DISTRIBUTION SACS JAUNES EN 2022



- > **Vendredi 21 janvier** de 16h30 à 18h30
MORMAISON – Atelier communal – Rue de l'Oasis
- > **Samedi 19 mars** de 10h00 à 12h00
SAINT-SULPICE-LE-VERDON
Atelier communal – Rue de l'Avenir
- > **Vendredi 20 mai** de 16h30 à 18h30
SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES
Atelier communal – La Grande Roche

Vous pouvez retirer les sacs jaunes dans la commune déléguée de **votre choix**.

Pensez à anticiper !

(ou demandez à un proche/un voisin de venir les retirer pour vous).



Le Réseau des Missions Locales

Jeunes 16-25 ans

Passez en mode *avenir!*

Mission Locale :
une seule adresse pour tous vos projets.

UNE CONSEILLERE DE LA MISSION LOCALE PRÈS DE CHEZ TOI PEUT TE RECEVOIR ET T'ACCOMPAGNER

Emploi
Formation
Orientation
Vie Quotidienne

Communauté de Communes de Terres de Montaigu

Rendez-vous à L'Antenne de Montaigu
74 avenue Villebois Mareuil

Mission Locale Haut Bocage
Siège : 02.51.66.81.15
Antenne : 02.51.46.46.10

Mission Locale Haut Bocage
PAYS DE LA LOIRE

Suivez nous :   

Etat civil

du 01 juin 2021
au 30 novembre 2021

Sur autorisation de publication des familles.

NAISSANCES

Félicitations aux heureux parents de :

VICENTE DIAS Méloé

02 juin 2021
Saint-André-Treize-Voies
.....

BARREAU Mathys

07 juin 2021
Saint-Sulpice-Le-Verdon
.....

VERGEREAU Armel

17 juin 2021
Saint-Sulpice-Le-Verdon
.....

HUCHET Marshall

02 juillet 2021
Saint-André-Treize-Voies
.....

BOISARD Mila

06 juillet 2021
Saint-Sulpice-Le-Verdon
.....

DOUILLARD Malo

27 juillet 2021
Mormaison
.....

CRUZ Rafael

16 août 2021
Mormaison
.....

AVRIL Luis

21 août 2021
Mormaison
.....

KPEPE Victoire

23 août 2021
Mormaison
.....

BELLET Téo

28 août 2021
Mormaison
.....

DEVISMES Oscar

05 septembre 2021
Saint-André-Treize-Voies
.....

LEFÈVRE Élis

06 septembre 2021
Saint-Sulpice-Le-Verdon
.....

COUSSEAU Priya

16 septembre 2021
Saint-Sulpice-le-Verdon
.....

FORTINEAU Pablo

18 septembre 2021
Saint-Sulpice-Le-Verdon
.....

ROUSSEAU Constance

12 octobre 2021
Saint-Sulpice-Le-Verdon
.....

MERLET Rosalba

15 octobre 2021
Mormaison
.....

JOLLET Calista

21 octobre 2021
Saint-Sulpice-Le-Verdon
.....

CHRETIEN Loën

28 octobre 2021
Saint-Sulpice-Le-Verdon
.....

PORCON Tiago

31 octobre 2021
Saint-Sulpice-Le-Verdon
.....

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à :

LEBRETON Erwan

et GUILLOTON Mathilde
12 juin 2021
.....

ROUSSEAU Anthony

et HEURTIN Justine
03 juillet 2021
.....

OLIVE Romain

et CORGNIET Sophie
17 juillet 2021
.....

BRACHET Alexandre

et TOUSSAINT Aurélia
23 juillet 2021
.....

DOUILLARD Anthony

et DAUBERCIES Lucile
07 août 2021
.....

CAILLER Thomas

et GUINEPAIN Marie
21 août 2021
.....

ECHAPPE Joseph

et POUPET Thérèse
25 septembre 2021
.....

DI FRANCESCO Dimitri

et GANDON Lise
25 septembre 2021
.....

CREPIN Jonathan

et MOREAUX Tiffany
25 septembre 2021
.....

JEANNEAU Tony

et BESNIER Anaïs
16 octobre 2021
.....

KADDOUH Jaouad

et SAVARY Loïse
23 octobre 2021
.....

DÉCÈS

Toute notre sympathie aux proches de :

GAZET du CHATELIER

Jacques
18 juillet 2021
Mormaison
.....

MALLARD Irène,

née BOURON
18 juillet 2021
Mormaison
.....

PEROCHEAU-Marie

Thérèse
18 juillet 2021
Mormaison
.....

GUILLOTON Irène

11 août 2021
Saint-André-Treize-Voies
.....

TENAUD Georges

20 août 2021
Saint-André-Treize-Voies
.....

PETIT Andrée

04 septembre 2021
Mormaison
.....

PALLIER Alain

17 septembre 2021
Saint-Sulpice-Le-Verdon
.....

LE BESQUE Claude

29 octobre 2021
Saint-André-Treize-Voies
.....

BAUDRY Gérard

02 novembre 2021
Saint-André-Treize-Voies
.....

CHARRIER Daniel

08 novembre 2021
Saint-André-Treize-Voies
.....

GOURAUD Annie,

née BAUDRY
17 novembre 2021
Saint-Sulpice-Le-Verdon
.....



L'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité* (PACS) est transféré à l'officier de l'état civil de votre mairie depuis le 01 novembre 2017. Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeures, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite faire enregistrer leur dossier à la mairie de leur domicile. Les dossiers sont à retirer dans vos mairies déléguées.

Centre de secours

Effectif du centre de Secours au 01/01/22 :

Le centre de secours de L'Herbergement compte en ses rangs 27 sapeurs-pompiers volontaires comprenant :

- 3 Officiers,
- 6 sous-officiers,
- 17 caporaux et sapeurs,
- 1 médecin Colonel.

Nous pouvons compter dans nos effectifs trois habitants de la commune de Montréverd : Laure Saunier, Sandrine Bourcier et Samuel Drouet.

Nous pouvons aussi compter sur trois sapeurs-pompiers volontaires en double en appartenance dont deux travaillant sur la commune de Montréverd :

- Mickaël Loiseaux, sapeur-pompier volontaire au Centre de Secours de Montaigu, agent technique sur la **Commune de Montréverd**,
- Cédric Guilbaud sapeur-pompier volontaire au Centre de Secours de Rocheservière, salarié à l'**entreprise AM-TEC**.

Merci à la mairie de Montréverd et à l'entreprise AM-TEC d'autoriser les deux agents à pouvoir intervenir pendant leur temps de travail.

Recrutement :

Nous sommes toujours en recherche de nouvelles recrues. Nous nous intéressons particulièrement aux profils de personnes ayant des disponibilités en journée/ semaine. Mais il n'y a pas de frein pour postuler même si vos temps libres sont la nuit et les week-ends ! A condition d'être à moins de 7 minutes du centre.

N'hésitez pas à vous déplacer à la caserne lors de notre prise de garde le vendredi soir à 19h.

Contact : Lieutenant Stéphane Louineau,
Chef de Centre / 06 64 04 57 31

Activité Opérationnelle :

Entre le 01/11/2020 et 31/10/2021, nous avons réalisé 198 interventions. Une intervention sur quatre est réalisée sur la commune de Montréverd.

Nous constatons une augmentation des accidents de la route + 35% (53 interventions cette année contre 39 l'année dernière), le reste de nos interventions sont principalement du secours à personne (113), feux (23) et des opérations diverses (9)

Comme indiqué, les accidents de la route ont fortement augmenté sur notre secteur d'intervention. La vitesse, l'alcool et le téléphone au volant sont trop souvent à l'origine de nos interventions.

RESTEZ VIGILANTS ET RESPONSABLES AU VOLANT

Anniversaire :

L'année 2022 va marquer les 70 ans du centre de secours de L'Herbergement, nous allons organiser une porte ouverte avant l'été.

Nous reviendrons vers vous via les écoles et notre page Facebook « Amicale des Sapeurs-Pompiers de L'Herbergement » (*N'hésitez pas à nous suivre*)

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE EXCELLENTE ANNEE 2022

Lieutenant Stéphane LOUINEAU, Chef de Centre

NUMÉROS D'URGENCE



Médecin de garde : 116 117

Pharmacie de garde : 32 37

AIDE EN CAS D'URGENCE :

Pompiers : 18

Samu : 15

N° urgence européen : 112

GENDARMERIE : 17

Brigade ROCHESERVIÈRE : 02 51 94 90 01

Lundi, mercredi et samedi : 08h00 – 12h00.

Brigade de MONTAIGU- VENDÉE : 02 51 94 00 89

Tous les jours : 8h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00

Dimanche et férié : 9h00 – 12h00 / 15h00 – 18h00

URGENCE SÉCURITÉ GAZ : 0 800 47 33 33



Vous avez entre 18 et 50 ans,

Vous travaillez* ou habitez à moins de 7 minutes de la caserne,

Ce casier vous attend !

* Et vous êtes sapeur-pompier volontaire dans un autre centre de secours

Sapeurs-Pompiers de L'HERBERGEMENT, St SULPICE et St ANDRÉ

Stéphane LOUINEAU - 06.64.04.57.31 – stephane.louineau@sdis-vendee.fr
Joël VÉRITÉ – 06.20.37.07.11 - joel.verite@sdis-vendee.fr

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE MONTRÉVERD

Mairie déléguée de SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

1 rue de la Mairie
Saint-André-Treize-Voies
85260 MONTRÉVERD

 **02 51 42 80 65**

Lundi, mardi, jeudi et samedi : 9h00 – 12h15
Vendredi : 9h00 – 12h15 et 14h30 – 18h00

Mairie déléguée de MORMAISON

13 rue Jean XXIII - Mormaison
85260 MONTRÉVERD

 **02 51 43 91 66**

Mardi, mercredi, jeudi et samedi : 9h00 – 12h15

Mairie déléguée de SAINT-SULPICE-LE-VERDON

3 rue de la Colonne
Saint-Sulpice-le-Verdon
85260 MONTRÉVERD

 **02 51 42 80 81**

Mardi, mercredi, jeudi : 14h30 – 18h00
Samedi : 9h00 – 12h15

Contacts :

Accueil – services à la population
accueil@montreverd.fr

Urbanisme, voirie, réseaux
urbanisme@montreverd.fr

**Communication – événementiel
vie associative**
communication@montreverd.fr

BIBLIOTHÈQUES

MORMAISON - 3 LIEU :

Mercredi : 10h30 – 12h00 / 15h – 17h
Vendredi : 17h00 – 18h30
Samedi : 10h30 – 12h00

SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES :

Mercredi : 16h30 – 18h30
Samedi : 10h30 – 12h30

SAINT-SULPICE-LE-VERDON :

Mercredi et dimanche : 10h30 – 12h00

Contact bibliothèques :

bibliotheque@montreverd.fr

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

SUR TERRES DE MONTAIGU

Lundi, mercredi, vendredi : 14h00 à 17h30
Mardi, jeudi : 15h30 à 17h30
Tél. **02 51 94 04 62** / mail : ram@terresdemontaigu.fr

ÉPICERIES

« La Gourmandine » / St-André-Treize-Voies

Lundi : 7h30 à 13h00 et de 16h15 à 19h15
Mardi et jeudi : 7h30 à 13h00 et de 16h30 à 19h00
Vendredi : 7h30 à 13h00
Samedi : 8h00 à 13h00
Dimanche : 8h00 à 12h30



Tél. **09 62 65 67 72**

« Aux saveurs locales » / St Sulpice le Verdon

Mardi : 9h00 à 12h30 et de 16h00 à 19h00
Mercredi : 9h00 à 12h30 et de 16h00 à 19h00
Jeudi : 9h00 à 12h30
Vendredi : 9h00 à 12h30 et de 16h00 à 19h00
Samedi : 9h00 à 13h00 et de 16h00 à 19h00
Dimanche : 9h00 à 13h00

Tél. **06 79 88 97 36**

Facebook : **Aux-saveurs-locales**

« La Gourmandine “Le 3 Lieu” » / Mormaison

Lundi et jeudi : 7h30 à 13h00
Mardi et vendredi : 7h30 à 13h00 et de 16h30 à 19h15
Samedi : 7h45 à 13h00
Dimanche : 8h00 à 13h00

Tél. **02 51 43 91 60**

MAISON MÉDICALE

7 bis rue du Petit Saint-André / St-André-Treize-Voies

Infirmières (ADMR) : **02 51 46 50 22**
Sur RDV (jusqu'à nouvel ordre) du lundi au samedi de 8h30 à 9h00, à la permanence ou à domicile en dehors de ces horaires et 7j/7

Infirmière Libérale : Emilie Noël **06 71 82 87 19**

Ostéopathe : Benoit MOUSSARD **07 87 10 58 15**
Cabinet ouvert sur RDV

Mardi de 9h30 à 12h30 et 14h30 à 19h45
Mercredi de 9h30 à 12h45
Jeudi de 9h30 à 12h30 et 14h30 à 19h45

CENTRE SOCIAL

1 esplanade de Verdun – MONTAIGU-VENDÉE

Assistantes sociales :
Brigitte RENARD et Marion BRAUD **02 28 85 75 75**

CORRESPONDANT OUEST-FRANCE

Montréverd
Freddy DELHOMMEAU : **06 61 56 92 71**
delhommeau.freddy@outlook.fr